

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Programmation-Pluriannuelle-de-l-Energie-la-56011>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie : la prolongation du risque nucléaire nous emmène droit dans le mur !**

21 janvier 2020

# Programmation Pluriannuelle de l'Énergie : la prolongation du risque nucléaire nous emmène droit dans le mur !

Le texte de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), censé définir les grandes lignes de la politique énergétique française pour les années à venir, vient d'être mis en consultation. Déjà un an de perdu dans cette pseudo-programmation [1], à laquelle cette courte consultation servira de caution. Avec le recul à 2035 de l'échéance pour atteindre 50% de nucléaire dans le mix électrique, il acte une dangereuse prolongation de la durée de fonctionnement du parc nucléaire... et prévoit déjà une relance absurde. Le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce fermement cette fuite en avant.

## Un recul irresponsable de la fermeture des plus anciens réacteurs

Face à la difficulté d'atteindre les 50% de nucléaire dans le mix électrique en 2025, le gouvernement a carrément repoussé cette échéance de 10 ans. L'argument climatique a bon dos, au vu du recul en ce domaine acté par ce texte [2]. Ce report ne relève pas du pragmatisme, mais d'attentisme pur et simple, et aura des conséquences lourdes sur la sûreté. 14 réacteurs seront fermés d'ici 2035, l'arrêt au moment de la 5ème visite décennale (soit plus de 50 ans de fonctionnement effectif !) devenant la norme [3].

Cela signifie qu'en 2035, 44 resteront en fonctionnement, sans que leur sort ultérieur n'ait été envisagé. Même en partant du principe que les plus anciens auront déjà été fermés, près de 20 auront alors atteint ou dépassé les 50 ans de fonctionnement effectifs.

Le gouvernement part ainsi du principe que ces réacteurs pourront continuer à fonctionner sans problème, une fermeture avant 50 ans étant considérée comme « anticipée » et ouvrant droit à compensation pour EDF. **Ceci revient à ignorer totalement l'avis de l'Autorité de sûreté nucléaire, seule habilitée à décider de la poursuite ou non du fonctionnement d'un réacteur, ainsi que les enjeux liés au vieillissement.** Rappelons pourtant que certaines pièces

comme les cuves, ne sont ni réparables ni remplaçables. De nouveaux défauts de fabrication, résultant d'affaires de fraudes, sont régulièrement découverts sur des pièces équipant le parc nucléaire. Enfin, quid des doutes de l'ASN sur la capacité d'EDF à réaliser de gros travaux pour prolonger le fonctionnement de ses réacteurs ?

Le gouvernement a délibérément choisi d'ignorer cette question, au point de refuser, lors du vote de la loi énergie-climat, un amendement proposant que la PPE comporte des scénarios alternatifs si un ou plusieurs réacteurs devaient fermer pour raison de sûreté.

## **La relance du nucléaire à l'ordre du jour**

On peut se réjouir qu'un scénario 100% renouvelable soit évoqué dans cette PPE. Toutefois, il ne s'agit que d'une option au milieu de nombreuses autres concourant à une fuite en avant dans le nucléaire. La construction de 6 nouveaux EPR, déjà évoquée dans une lettre du gouvernement à EDF, figure cette fois-ci noir sur blanc.

Des recherches sont également envisagées pour le développement de « Petits Réacteurs Modulaires » et pour accroître l'utilisation du combustible MOX. Les installations de fabrication du combustible, pourtant déjà atteintes par le vieillissement, verront leur fonctionnement prolongé jusqu'en 2040. Enfin, malgré l'abandon du prototype Astrid, est évoqué l'éventuel développement d'un parc de « réacteurs à neutrons rapides » dans la deuxième moitié du XXIème siècle.

Cette fuite en avant dans le nucléaire aura bien sûr des conséquences en termes de sûreté, mais aussi de production de déchets. Alors que le projet Cigéo d'enfouissement de déchets radioactifs, imposé à la population du Grand Est, présente toujours des problèmes de sûreté importants, la PPE concède que « *la question d'une extension ou de nouvelles capacités de stockage géologique pour accueillir les déchets générés par le nouveau parc se posera* » !

## **Une politique énergétique court-termiste dictée par l'industrie nucléaire**

Après de multiples étapes d'élaboration et "consultation" vaines, le constat reste le même : la PPE est dictée par EDF et ses choix court-termistes. L'application des décisions mises en œuvre aboutira à une situation absurde de surproduction, les énergies renouvelables venant s'ajouter au nucléaire au lieu de s'y substituer. Tous ces risques seront donc pris pour permettre à la France d'exporter une électricité nucléaire dont nos voisins ne voudront sûrement pas. Et quoi qu'en dise EDF, qui semble privilégier une approche low-cost au mépris de la sûreté et des personnes en charge des travaux [4], le vieillissement des réacteurs renchéra forcément le coût de production déjà élevé de cette électricité.

La consultation qui vient de commencer apparaît comme une étape de pure forme, qui vient confirmer le mépris pour l'avis des citoyennes et citoyens. Lors du débat public organisé en 2018 sur la PPE, les 400 personnes tirées au sort s'étaient exprimées massivement contre le report à 2035 des 50% de nucléaire, contre la prolongation de nombreux réacteurs à 50 ans et contre la construction de nombreux EPR. Dans ce document, il n'en reste aucune trace.

Que faut-il faire pour être enfin entendus ? Comme tant de citoyen.es le répètent, le nucléaire est une énergie du passé qu'il faut arrêter de toute urgence, plutôt que d'alourdir le fardeau pour les générations futures.

---

## Notes

[1] La PPE était censée être impérative sur la période déjà entamée de 2019-2023, puis révisable sur 2024-2028, et n'engage à rien du tout après

[2] [Comme le rappelle le Réseau Action Climat](#), la feuille de route proposée par le gouvernement, avec cette PPE couplée à la Stratégie Nationale Bas-Carbone, est insuffisante pour atteindre les objectifs de réduction d'émissions fixés par l'accord de Paris

[3] Outre Fessenheim, de 2 à 4 réacteurs pourraient faire l'objet d'une fermeture « anticipée », dont 2 à des conditions dépendant de facteurs internationaux. Autant dire que le gouvernement ne s'engage pas.

[4] EDF a en effet revu à la baisse le coût du « Grand Carénage » et conteste le chiffrage effectué par la Cour des Comptes. Cette baisse traduit-elle une volonté d'EDF d'économiser sur la sûreté en n'effectuant pas certains travaux et en accroissant encore plus le dumping social ?